

MIGRATIONS ET DÉPLACEMENTS – NIGER

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes à Agadez : une solution contre la migration ?

Depuis 2015, sous l'impulsion des États européens, une loi nigérienne criminalise les activités en lien avec la migration, pénalisant ainsi de très nombreux jeunes investis dans cette économie. Pour favoriser leur autonomisation, des projets d'insertion professionnelle ont été mis en œuvre. Mais quel est leur impact ?

Aissata ASSANE IGODOE, docteure en sociologie de nationalité nigérienne, travaille principalement sur l'éducation. Dans le cadre de ses divers travaux, elle a eu l'occasion de s'intéresser aux politiques publiques de la jeunesse. Dans cette recherche, elle étudie la situation des jeunes dans le contexte de crise migratoire de la région d'Agadez, au Niger.

Contextes et enjeux humanitaires et sociaux

Depuis les années 2000, Agadez constitue un espace de transit pour les migrants qui se rendent en Afrique du Nord ou en Europe. Cette position stratégique a conduit au développement d'une économie de la migration dans la région. Les jeunes se sont investis dans les activités en tous genres pour répondre aux besoins des migrants (transports, hébergement, restauration, ventes de matériels de voyage, etc.). Cependant, en 2015, sous l'impulsion des pays européens, le Niger a adopté la loi 2015-36 qui criminalise le trafic des migrants et interdit les activités économiques afférentes. Cette loi a engendré une importante perte d'activité économique pour plusieurs acteurs de la région, spécifiquement les jeunes.

Depuis 2015, de nombreux projets d'aide ont été mis en œuvre pour créer de l'emploi rapidement et accompagner les jeunes dans une reconversion vers des activités jugées « licites ». Certains s'attachent à leur formation professionnelle, à la promotion de leurs compétences et au renforcement des capacités des acteurs locaux.

Les objectifs de la recherche

L'insertion socioprofessionnelle est un sujet dont se saisissent habituellement les acteurs de l'aide au développement. Mais comment est-il devenu un enjeu dans la réponse à la crise migratoire que connaît Agadez depuis 2015 ? Quelles sont les motivations et les logiques des acteurs intervenant dans les projets d'insertion socioprofessionnelle des jeunes depuis cette date ?

L'étude questionne également les modalités de la localisation de l'aide dans le cadre de ces projets et observe dans quelle mesure ces derniers conduisent à l'autonomisation des acteurs locaux.

Partenaires de la recherche

Cette recherche a été menée en 2019-2020 avec le soutien de la Fondation Croix-Rouge française et du Gouvernement de la Principauté de Monaco.

Quels sont les enjeux et impacts des projets d'insertion professionnelle des jeunes à Agadez ?

La mise en œuvre des projets d'insertion socioprofessionnelle des jeunes et leur temporalité ont été guidées par l'agenda international des États européens sur la migration. Au-delà du renforcement des compétences des jeunes et de la lutte contre le chômage, les projets établis à partir de 2015 visent à favoriser la cohésion sociale dans la région d'Agadez et à stabiliser les populations dans une logique de contrôle des flux migratoires.

La perte d'activité économique qui a suivi l'application de la loi 2015-36 a fait craindre une reprise des armes par les jeunes de cette région déjà marquée par l'histoire de deux rébellions. Les objectifs assignés aux projets d'insertion socioprofessionnelle révèlent ainsi les enjeux que représentent les jeunes d'Agadez pour les acteurs de l'aide et pour les États ainsi que les craintes qu'ils leur inspirent. Ces logiques sécuritaires et de contrôle des déplacements procédant des actions humanitaires et de développement ont été mises en avant dans d'autres travaux portant sur la fabrique de la politique migratoire nigérienne¹.

Le chômage, structurel plutôt que conjoncturel

L'analyse des objectifs assignés aux projets d'insertion socioprofessionnelle ainsi que la période très courte sur laquelle ils ont été mis en œuvre montrent que cette thématique a été appréhendée comme un problème conjoncturel sur lequel il fallait intervenir pour répondre à la crise migratoire. Or, les entretiens menés dans le cadre de cette étude révèlent que le chômage des jeunes à Agadez s'inscrit dans une dynamique structurelle caractérisée par l'effondrement de plusieurs secteurs de l'économie de la région (arrêt du tourisme, fermeture des mines d'uranium et de certaines mines d'or, arrêt de la migration).

Certains projets d'insertion socioprofessionnelle ont effectivement généré de l'emploi à court terme. Toutefois, en partie en raison de leur durée de mise en œuvre très courte (18 à 36 mois), ils n'ont pas permis d'impulser une réelle dynamique d'autonomisation pour les jeunes. Peu d'entre eux ont obtenu des emplois pérennes à l'issue des formations. Par ailleurs, plusieurs porteurs de projets ont revendu le matériel qui leur avait été octroyé pour créer des activités génératrices de revenus (coiffure, taxi, couture, etc.). Le manque de motivation initiale et la rentabilité moins importante et moins rapide de ces nouvelles activités par rapport à celles liées à la migration peuvent expliquer les résultats mitigés de cette politique.

La migration, perçue dans une logique sécuritaire

Dans une autre perspective, l'implication des acteurs locaux à plusieurs étapes des projets (sélection des domaines de formation, choix des bénéficiaires des formations professionnelles et des activités génératrices de revenus), n'a pas permis d'aboutir à une meilleure gouvernance, en partie parce que les projets ont été appréhendés par les acteurs locaux comme une rente qu'il fallait capter. D'une part, certains discours tenus par les autorités locales et par les jeunes étaient destinés à exacerber le sentiment de crainte d'un conflit armé et ont été mis en scène pour percevoir l'aide. D'autre part, les bénéfices de ces projets ont été détournés par des acteurs locaux pour leurs intérêts personnels, révélant ainsi leur capacité à capter cette aide mais aussi et surtout à la négocier.

Méthodes et sources de données

Les données de cette étude procèdent d'une revue documentaire et d'une enquête qualitative menée par le biais d'entretiens semi-directifs réalisée auprès de différentes catégories d'acteurs (ONG internationales, pouvoirs publics, jeunes, associations de jeunes, associations locales, employeurs). L'ensemble de ces acteurs constitue les parties prenantes à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans la ville d'Agadez.

Nous avons spécifiquement analysé deux projets d'insertion socioprofessionnelle des jeunes mis en œuvre à partir de 2015 :

- le Plan d'action à impact économique rapide à Agadez (PAIERA), financé par le Fonds fiduciaire de l'Union européenne et destiné à relancer l'emploi dans la région à la suite de la criminalisation de la migration.
- le ProEmploi, programme de formation professionnelle des jeunes financé par la coopération allemande.

En outre, l'étude fait ressortir des perceptions de la migration qui diffèrent ou s'opposent selon les acteurs. Les acteurs de l'aide appréhendent en effet la migration dans une logique sécuritaire et de contrôle des flux sans prendre en compte les enjeux socioéconomiques et culturels qu'elle revêt pour les populations d'Agadez. Les jeunes sont perçus comme étant tous potentiellement volontaires au départ. Or, si l'émigration est effectivement envisagée par plusieurs d'entre eux pour échapper au chômage, elle ne tient pas uniquement à des motifs économiques et elle est mal perçue par d'autres qui la voient comme une fuite et un rejet de leur pays. Cette perception négative de la migration économique remonte aux années 1980 et est cultivée par leurs parents.

Les modalités de la localisation de l'aide

Cette étude illustre le concept de « localisation de l'aide » à travers l'analyse des projets d'insertion socioprofessionnelle des jeunes à Agadez. Il s'agit de comprendre dans quelle mesure la réponse humanitaire apportée à travers les projets d'insertion socioprofessionnelle des jeunes à Agadez favorise leur autonomisation et leur résilience². L'étude se concentre sur la prise en compte des enjeux locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces projets d'insertion professionnelle ainsi que sur les modalités d'implication et la liberté de choix offertes aux acteurs locaux³.

Les enseignements scientifiques au-delà du cadre de l'étude

L'élaboration et la mise en œuvre des projets d'insertion socioprofessionnelle des jeunes étudiés dans le cadre de cette recherche ont été orientées par les enjeux de la migration. En cela, ces projets s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques migratoires au Niger mais ils renseignent aussi sur les politiques publiques de jeunesse. Par ailleurs, l'étude met en lumière plusieurs dynamiques qui concernent les jeunes, à savoir les modalités et les freins à leur insertion socioprofessionnelle, leur rapport aux acteurs

de l'aide et à la migration. Ses résultats apparaissent donc comme une contribution à au moins deux champs d'études scientifiques : celui portant sur la migration et celui concernant la jeunesse.

Sur ce dernier point, cette étude permet d'enrichir la littérature sur la localisation ainsi que la littérature sur la jeunesse en abordant une perspective croisée via la question de la perception des acteurs de l'aide par les jeunes.

En effet, il apparaît que malgré les critiques adressées aux États étrangers, les jeunes ont une perception différente des ONG. Bien que certains les accusent d'impartialité en raison des difficultés dans la sélection des bénéficiaires, plusieurs jeunes les désignent dans le même temps comme les principaux acteurs qui agissent en faveur des jeunes. Cette perception positive des institutions internationales s'inscrit en opposition à celle qu'ils ont de l'État accusé de n'avoir aucune action en faveur de l'insertion des jeunes. La plupart des ONG ne sont pas associées aux États européens dans les représentations des jeunes. Ces représentations des jeunes favorables aux acteurs du développement traduisent aussi une bonne acceptation des projets par les jeunes.

Cette recherche permet aussi de mettre en lumière leur perception de la loi 2015-36. Dans un premier temps, cette loi est perçue comme le résultat des intérêts extérieurs. Les jeunes ont remis en question les fondements politiques de la loi en pointant la stratégie des États européens pour protéger leurs frontières. Les critiques portent principalement sur le choix d'Agadez comme région frontière de la migration tandis que les migrants peuvent circuler dans les autres régions du Niger ou de la sous-région sans être inquiétés. La dénonciation de cette injustice territoriale rejoint le discours critique des autorités agadésiennes contre la loi 2015-36 (Boyer, Ayouba Tinni et Mounkaila, 2020).

Les limites des résultats

Les projets étudiés ont pris fin récemment. Cela ne permet pas de bénéficier d'un recul suffisant afin d'apprécier les effets à long termes qu'ils ont pu avoir.

1. GRÜNEWALD, F., 2005, *Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ?*, Karthala Editions.

2. MATTEI, J.-F., TROIT V., 2016, « La transition humanitaire », *médecine/sciences*, 32, 2, p. 211-216.

3. BOYER, F., MOUNKAILA, H., 2018, « La fabrique de la politique migratoire au Niger : les approches sécuritaires et humanitaires au service de la fermeture d'un couloir migratoire » PARIS POMBO M.-D., LESTAGE F., BOYER F. (dirs.), *Cahier CEMCA*, 3, p. 126.



L'échec de l'insertion professionnelle ne conduit pas nécessairement à l'émigration.



- **Aïssata Assane Igodoe**

Vous constatez que certains projets d'insertion professionnelle n'ont pas permis d'impulser une réelle dynamique d'autonomisation pour les jeunes. Est-ce un échec à la fois pour leur avenir économique et pour leur stabilisation géographique ?

A. A. I. : Ces programmes d'aide constituent effectivement un échec pour leur avenir économique mais cet échec ne conduira pas nécessairement à une plus grande migration des jeunes d'Agadez.

Tous n'ont pas l'ambition de migrer et nombre d'entre eux ont très attachés à leur territoire, ce qui est une particularité de la région. Certains m'ont indiqué qu'ils utilisent volontairement leur intention de migrer pour des raisons économiques afin de « faire peur aux partenaires » et ainsi capter la manne financière des projets d'aide.

Par ailleurs, certaines des migrations issues d'Agadez sont ancrées dans les modes de vie et s'appuient sur des liens familiaux établis dans les pays de destination.

Donc les projets d'aides ne pourront pas agir sur ce type de migration. Toutefois, bien entendu, pour les jeunes qui veulent migrer pour des raisons économiques, l'échec de ces projets peut renforcer leur volonté.

La loi de 2015 qui criminalise les activités liées à la migration a-t-elle plongé ses acteurs dans une activité souterraine dangereuse ?

Oui, la migration est devenue beaucoup plus dangereuse. Les nouvelles voies clandestines utilisées par les passeurs pour échapper à la vigilance des radars et autres dispositifs de surveillance sont éloignées des axes routiers et des points d'eau. Les abandons de migrants en plein désert sont plus fréquents et les morts sont plus nombreux.

Agadez est-il toujours un point de passage pour les migrants ?

La migration clandestine existe toujours et cette fois, elle se fait dans les deux sens. Soit parce que les migrants sont renvoyés par les pays d'arrivée comme l'Algérie, soit parce qu'ils veulent rentrer chez eux en raison du manque de moyens financiers pour continuer et/ou des souffrances subies durant leur périple.

Ceux qui ne peuvent pas rentrer chez eux par manque d'argent ou ceux qui veulent retenter l'aventure restent à Agadez le temps de trouver les moyens.

Qu'est-ce qui explique qu'une partie de la population considère négativement l'émigration ?

Cette vision négative remonte aux années 1980 où ceux qui avaient migré ont commencé à être mal perçus.

Lors des enquêtes que j'ai menées à Agadez, plusieurs des jeunes que j'ai interrogés m'ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas migrer parce qu'ils aimaient leur région, qu'ils ne souhaitaient pas s'éloigner de leurs parents et que ces derniers aussi les décourageaient de le faire.

Quelles implications pour l'action humanitaire et sociale ?

Les acteurs de l'aide appréhendent la migration dans une logique sécuritaire et de contrôle des flux. Dans ce contexte, les jeunes sont perçus comme étant tous potentiellement volontaires au départ, d'où les projets d'insertion socio-professionnelle destinés en partie à « favoriser la stabilisation communautaire ».

Or si l'option de migrer est effectivement choisie par plusieurs d'entre eux pour échapper au chômage, nombre d'entre eux la considèrent comme un rejet du pays.

Les acteurs de l'aide pourraient capitaliser sur ces perceptions et cultiver l'attachement au pays à travers des actions de communication, d'autant plus que les jeunes les perçoivent positivement comme agissant en faveur de leur insertion professionnelle.

La série « Pratiques & Humanités » de la Fondation Croix-Rouge française synthétise les travaux de recherche des chercheurs soutenus par la Fondation. Elle a pour objectif de mettre à disposition des acteurs de l'humanitaire une information scientifique de qualité et concise.

La Fondation Croix-Rouge française est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée à la recherche dans les champs de l'action humanitaire et sociale. Elle porte la volonté de la Croix-Rouge française de promouvoir la connaissance scientifique, la réflexion éthique et l'innovation sociale pour faire avancer l'action au service des plus vulnérables.

La Fondation Croix-Rouge française est un membre actif du RC3 (The Red Cross Red Crescent Research Consortium), le consortium de recherche du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CRCR). Un réseau créé en 2019, qui travaille en collaboration avec les Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR, dédié à la conduite et à la promotion de recherches en sciences humaines et sociales pour aider à construire des communautés plus sûres, plus résilientes et plus durables sur la base de résultats scientifiques.

Fondation Croix-Rouge française
21 rue de la Vanne | CS 90070 | 92126 MONTROUGE CEDEX
+33 1 40 71 16 34 | www.fondation-croix-rouge.fr
contact@fondation-croix-rouge.fr